

Lettre scandaleuse du préfet du Tarn à la Mairie du Lisle sur Tarn (81)

Ce courrier est proprement scandaleux.

Il est totalement faux de prétendre que le SDET est propriétaire des réseaux de distribution et comptage, car même si le transfert des compétences a été effectué dans le cadre du contrat de concession, les communes conservent la nue propriété, à minima.

Quant au paragraphe 4, l'argument est proprement scandaleux, car le préfet accorde ouvertement la priorité à l'industrie et au commerce, au détriment de l'humain et de son environnement: cet aveux est bien caractéristique des objectifs inavoués de l'actuel gouvernement: ouvrir un boulevard à l'industrie et la finance, dans le plus total irrespect des populations.

Par ce courrier, le préfet du Tarn a commis une grave erreur et j'espère que la Mairie de Lisle sur Tarn saura réagir fermement

Amitiés

Patrice